

**Réunion Charlieu le mercredi 25 novembre 2015**  
**La Loire à Vélo Secteur nord**  
**(De St Pierre la Noaille à Roanne)**  
**Présidée par M Laurendon vice-président du Conseil**  
**départemental chargé du Tourisme**  
**Voir le Compte Rendu là**

**Objet : présenter le projet pour ce secteur et consulter les participants**

**Présents :**

**2 Conseillers départementaux de ce secteur**

**Des responsables des services du Conseil départemental**

**Le responsable du projet Loire à Vélo**

**Le responsable technique pour la mise en œuvre du chantier**

**2 Représentants du secteur tourisme**

**Des représentants des communes concernées**

**Des représentants d'associations concernées (Vélo, marcheurs, pêcheurs, Offices de tourisme,....)**

Le département de la Saône et Loire a prolongé sa voie verte d'Iguérande jusqu'à la limite avec notre département à Saint-Pierre-la-Noaille.

Rappel des différentes réunions de concertation ayant déjà eu lieu en présence du bureau d'étude Altermodal-Indigo.

**Présentation secteur par secteur :**

**1 De Saint-Pierre-la-Noaille à la gare de Pouilly-sous-Charlieu :**

Voie verte en site propre en réutilisant la plate-forme de l'ancienne voie ferrée sur 5,4 km..  
3m de large avec des accotements (talus) de 1m de chaque côté.

La voie verte sera prioritaire aux intersections.

Marquage au sol et marquage vertical.

Même revêtement sur 5 à 10 m sur les routes croisées.

Pour l'instant pas de traitement anti-intrusion pour les voitures (les barrières en travers gênant le passage des handicapés et des vélos avec remorque).

Zone de repos : à l'ancien passage à niveau de Saint-Pierre-la-Noaille avec informations touristiques.

Un point noir : le passage en balcon au-dessus d'un méandre de la rivière Sorlin, résolu en se déconnectant de l'emprise RFF (Voies ferrées de France)

**2 De la gare de Pouilly-sous-Charlieu à Briennon**

\* On utilise les routes existantes :

A Pouilly traversée sécurisée de la RD4 pour aller à la Rue du Port (qui deviendra une voie partagée, dans les 2 sens pour les vélos et sens unique pour les véhicules motorisés) jusqu'aux bords de Loire.

\* Elargissement des trottoirs sur le pont de Briennon.

\* Création de bandes cyclables de 1,50 m le long de la RD4 avec priorité sur les routes transversales jusqu'à l'entrée de Briennon où l'on récupérera le chemin de halage.

### 3 De Briennon au port de Roanne

En site propre en utilisant le chemin de halage sur 14,5 km

Aménagement en passant sous les ouvrages sauf à 2 endroits trop étroits.

Largeur de roulement de 1,50 m encadrée par 2 bas-côtés de 1,50 m

Revêtement stabilisé compacté dans un 1<sup>er</sup> temps.

3 zones de repos prévues : parking de Briennon, à hauteur de Cornillon, à hauteur d'Aiguilly.

### Calendrier :

- fin de 2015 : Demandes de financement ; études techniques, concertations avec collectivités territoriales concernées.
- 2016 : Travaux de réfection sur le pont de Briennon ; autorisations environnementales ; enquête publique ; lancement des appels d'offre.
- 2017 et début 2018 : Aménagements et mises en service progressives de ces aménagements.

### Aspects touristiques du Projet :

- Aspect financier : Les études statistiques montrent qu'un touriste à vélo en itinérance dépense quotidiennement 70€ contre 61€ pour un touriste en séjour et 54€ pour un touriste classique de passage.  
50% des séjours à vélo sont effectués par des cadres, des personnes de professions libérales, des étudiants et des personnes de professions intermédiaires.
- Label accueil vélo : marque nationale des services utiles aux touristes à vélo avec référentiel internet.  
Label donné 3 ans contre une cotisation de 200€ après validation des services rendus.  
Ce label concerne les Offices de Tourisme, les professionnels de l'hébergement, de la restauration, des lieux de visites.

### Et ensuite ?

- Par le Conseil départemental : 2 secteurs successifs  
\* De Roanne à Balbigny en voies partagées.  
\* De Balbigny à Saint-Just-Saint-Rambert en voies partagées et sites propres.
- Par des inter-communalités  
\* Liaison Charlieu-Pouilly-Vougy-Le Coteau Etude de la faisabilité par la Communauté de Charlieu Belmont  
\* Aménagements des bords de Loire par la ville de Roanne ou le « grand Roanne ».

### Interventions des participants à la réunion :

- La traversée de Pouilly par la rue du Port pour éviter la RD4 très fréquentée sera un moindre mal car très étroite.
- Qui fera l'entretien? : en principe les services techniques du département pour la plus grande partie. Pour le reste les communes traversées. (poubelles des zones de repos?)
- Demande d'aménager un lieu de pêche pour les handicapés le long du canal puisqu'ils auront accès à la voie verte.
- Demande de créer un petit chemin piétonnier de l'autre côté par endroit à proximité des accès, pour les pêcheurs qui utilisaient plutôt jusqu'à présent le côté du chemin de halage.
- Impression générale de plusieurs présents : satisfaction et impatience de voir enfin le début des travaux.